

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





LE MOT DU PRÉSIDENT

Accusé de réception en préfecture
001 240100883-20250703-D20250703-127-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Au cours de l'année écoulée, nous avons été confrontés à des défis importants, notamment en ce qui concerne les Plans Pastoraux Territoriaux (PPT), qui constituent une politique pastorale essentielle pour nos territoires. En 2024, nous avons ressenti les premières restrictions budgétaires. Je souhaite saluer la solidarité du Réseau Pastoral AURA, qui est resté uni et a su promouvoir le pastoralisme sous toutes ses formes auprès de notre région.

Malgré ces difficultés budgétaires, je suis heureux de constater que de nombreux projets de travaux ont été accompagnés, témoignant de notre engagement à soutenir le développement de notre territoire. Cependant, les besoins demeurent importants, en particulier pour nos éleveurs au sein des collectifs pastoraux. Il est impératif que nous continuions à travailler ensemble pour garantir la pérennité des financements.

Le partage de l'espace en montagne est une problématique qui nous préoccupe depuis longtemps. Cette année, nous avons eu le plaisir d'organiser notre première formation à destination des professionnels du tourisme, qui a été une véritable réussite. Il est essentiel que les acteurs du tourisme relaient les messages appropriés. Le partage de l'espace doit également inclure les moyens de protection de nos troupeaux qui font partie intégrante de nos montagnes. Face à la pression croissante des prédateurs, les pièges photos mis à disposition grâce à la cellule prédation sont des outils précieux pour atteindre nos objectifs de soutien aux éleveurs.

Je souhaite également évoquer le Sommet de l'élevage à Cournon, un événement marquant pour le pastoralisme français en 2024, et qui le sera davantage en 2026, année internationale du pastoralisme.

Je tiens à remercier le Conseil Départemental et les intercommunalités pour leur participation active à nos projets. Leur soutien financier renouvelé a permis à la SEMA de mener de nombreuses actions en faveur des territoires.

Éleveurs, propriétaires, collectivités et financeurs, ensemble, poursuivons nos engagements pour un pastoralisme durable et prospère. De nombreux défis nous attendent, mais je suis convaincu qu'ils seront autant d'opportunités de croissance et d'innovation.

Merci à tous pour votre confiance et votre engagement.

Lionel MANOS, Président de la SEMA

L'équipe technique de la SEMA



Louise IVANEZ

Animation de la SEMA, accompagnement des structures collectives et travaux pastoraux.
Territoires : Haute-Chaîne du Jura, Pays de Gex, Valserine, Retord et Colombier.
06 37 36 47 01



Léa GAUTHIER

Animation de la SEMA, accompagnement des territoires pour les actions de communication et de sensibilisation.
Référente prédation.
06 74 03 72 71



Matthieu BARRIL

Accompagnement des structures collectives et travaux pastoraux.
Territoires : Haut Bugey, Bas Bugey, Pays de Cerdon et Revermont.
06 81 26 61 15

SOMMAIRE

- 03** La vie de l'association
- 04** Les Plans Pastoraux Territoriaux
- 05** Accompagnement des travaux pastoraux
- 06** Accompagnement des territoires et études
- 08** Structuration foncière et collective
- 10** La prédation dans l'Ain
- 11** MapPatou
- 12** Sensibilisation des publics
- 14** La SEMA à l'extérieur du département
- 15** Les ressources financières

LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale à la Ferme-Auberge de Pré Velard (Thoiry)

Le 24 avril, la famille Roup, gestionnaire de la Ferme-Auberge mais aussi alpagiste sur la Haute Chaîne du Jura nous accueillait pour l'Assemblée Générale de la SEMA. La matinée a permis de retracer les événements marquants de l'année passée et de faire le bilan financier de l'association. Lors de la visite de la bergerie, Denis Roup nous a partagé les difficultés qu'il rencontre sur l'alpage du Crozat, particulièrement fréquenté et sensible à la prédation.

L'après-midi était consacrée aux impluviums qui permettent de stocker l'eau de pluie pour l'abreuvement des troupeaux en espace pastoral et notamment en contexte géologique karstique. Nous avons eu la chance d'accueillir Jean-Charles Jacquet de l'entreprise JTA pour parler des techniques de travaux et des bâches mais aussi Roger Fol et Lionel Manos qui nous ont partagé les spécificités de leurs stockages d'eau sur leurs alpages. Enfin, Dominique Narboux du service pastoral de la Drôme a clôturé cette journée en nous présentant les impluviums drômois et les dispositifs anti-évaporation innovants qu'ils expérimentent.

Nous avons à cœur de remercier l'ensemble des intervenants pour la richesse des échanges et particulièrement la famille Roup pour l'accueil et la qualité du repas proposé.

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250703-D20250703-127-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025



Hexacovers et filets anti-évaporation présentés par la Drôme



Interventions sur les travaux de sécurisation de la ressource en eau lors de l'AG 2024



HOMMAGE À CLAUDE TOURNIER

La SEMA souhaite honorer la mémoire de Claude TOURNIER décédé à l'âge de 80 ans. En 1968, Claude rejoint la Chambre d'agriculture de l'Ain en tant que conseiller agricole pour le secteur Michaille - Pays de Gex et technicien au sein de la SEMA. Il deviendra ensuite directeur de la structure jusqu'à sa retraite, en 2004.

Un métier vécu avec de la passion, un fort investissement et de la disponibilité pour accompagner le monde agricole et rural en zone de montagne.

Représentation de la SEMA dans les instances

13

Sur les territoires de l'Ain

Rencontres avec les collectivités et acteurs du tourisme, participations aux instances environnementales et aux cellules professionnelles prédation

9

Au sein de l'association

Bureaux, Conseils d'administration et commissions de territoire

7

Du Réseau Pastoral et de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Participation au Sommet de l'élevage et aux échanges au sein du Réseau Pastoral AURA avec la Région Auvergne Rhône-Alpes

6

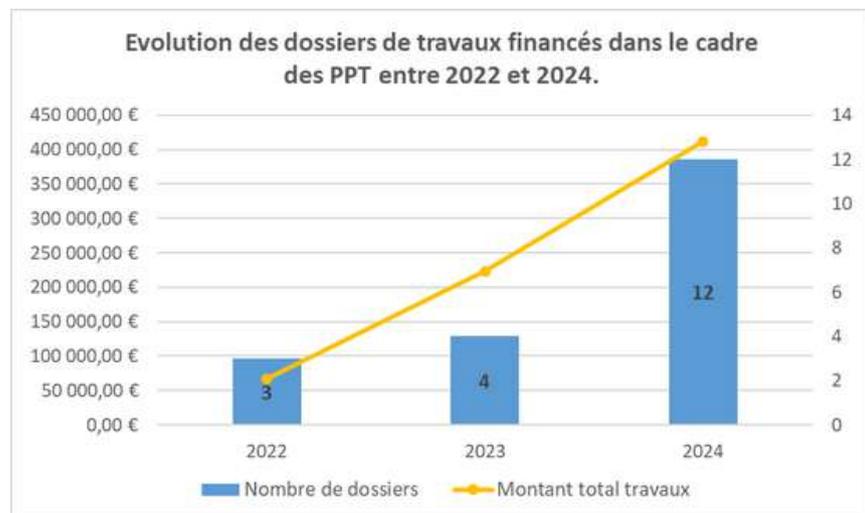
Du massif du Jura

Participation aux réunions politiques de l'ARDAR et au groupe technique du massif

LES PLANS PASTORAUX TERRITORIAUX

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250703-D20250703-127-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

En lien avec la nouvelle PAC 2023-2027, la politique pastorale régionale a également évolué. La programmation des 2 Plans Pastoraux Territoriaux (PPT) qui couvrent nos territoires est désormais concernée par deux mesures spécifiques. La mesure 207 qui permet de financer les investissements pastoraux et la mesure T01 qui permet de financer la structuration collective, les actions de sensibilisation et les études.



Des besoins importants dans l'Ain

Les diagnostics des territoires effectués lors du montage des PPT dans l'Ain, ont mis en lumière le manque de structuration des éleveurs et le manque d'équipements sur les espaces pastoraux individuels. Pour répondre à cette problématique, la SEMA a mené **une politique forte de structuration collective en 2022 et 2023**. En conséquence, le nombre de dossiers de travaux en 2024 augmente fortement. Parmi les **12 dossiers de 2024**, 4 sont portés par des éleveurs des collectifs pastoraux et 8 supplémentaires sont prêts pour un dépôt en 2025.

DES CONTRAINTES BUDGETAIRES SE FONT RESSENTIR

En 2024, les enveloppes budgétaires du FEADER ont été révisées à la baisse pour l'agriculture de façon générale et par conséquent, pour la pastoralisme également. Il en est de même pour les enveloppes financières de la Région AURA. Toutefois, grâce à la mobilisation d'enveloppes complémentaires au niveau du FEADER et de la Région, tous les dossiers validés en 2024 ont finalement pu être financés. Cette tendance à la baisse des financements devrait perdurer en 2025.

A l'échelle de la Région AURA, 30 PPT sont en cours et 3 supplémentaires émergent. Cette forte dynamique nécessite de partager une enveloppe financière réduite avec davantage de territoires. La Région AURA a missionné le Réseau Pastoral AURA pour réaliser une estimation des besoins en 2025 et travailler sur les stratégies possibles. Ce travail continuera en 2025 et des priorités dans les dossiers sont à prévoir. Les comités de pilotage des PPT auront un rôle important dans la définition des critères de priorité.



En 2024,
374 843,68 € de subventions pour
16 projets soutenus dans le cadre des PPT de l'Ain.

ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX PASTORAUX

Accusé de réception en préfecture
001240100883-20250703-D20250703-127-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

AMELIORER LES CONDITIONS DES ELEVEURS EN ESPACE PASTORAL



Le goya de 350 m3 nouvellement créé par l'AFP de Ravière, et sa plateforme d'abreuvement en contrebas

Association Foncière Pastorale de Ravière, Armix

L'Association Foncière Pastorale de Ravière est majoritairement exploitée par le GAEC Gwenn Ha Du qui élève notamment des bovins allaitants de race Aubrac en plein air intégral. Pour sécuriser l'abreuvement de ces bovins durant toute l'année, un goya de 350 m³ a été créé et un autre de 150 m³ a été réhabilité et agrandi. Ces deux impluviums sont raccordés à des bacs d'abreuvement équipés de flotteurs et d'un système d'écoulement continu pour l'utilisation en période de gel.

En parallèle, un des derniers parcs non clôturé de l'AFP a été entièrement équipé en clôture électrique fixe.

Coût : 64 833,23 € HT
FEADER : 22 302,62 €
Région AURA : 14 781,98 €
Département : 14 781,97 €

Alpage du Grand Colombier, Anglefort

Le Syndicat d'alpage du Colombier poursuit ses travaux de réhabilitation afin d'améliorer les conditions de pâturage des génisses, avec l'installation en 2024 de trois bacs d'abreuvement sur les parcs d'En Pryse et d'Anglefort, ainsi que le changement de la clôture électrique d'En Pryse.



Les deux bacs installés sur le parc d'Anglefort

Coût : 6 924,43 € HT
FEADER : 2 084,24 €
Région AURA : 2 762,85 €



La piste de Pra-Devant réhabilitée et les nouveaux panneaux solaires au Tumet

ZOOM SUR LE PLATEAU DE RETORD

Les communes de Villes et Valserhône ont effectué des travaux de réhabilitation des pistes de Pra-Devant et de la Platière en 2024. Ces deux pistes permettent de desservir plusieurs alpages sur le Plateau de Retord mais sont également utilisées par les habitants, forestiers, skieurs et randonneurs. Durant l'été, la fréquentation des pistes augmente et mène à des incivilités (stationnement gênants dans les alpages, dégradations lors des exploitations forestières etc.). Une réflexion est menée entre la commune de Valserhône, le Syndicat Pastoral de Retord et la SEMA afin de réglementer l'utilisation de ces pistes qui sera limitée aux habitants et professionnels du secteur.

Le Syndicat Pastoral de Retord qui regroupe 14 éleveurs et exploite plus de 300 ha sur le plateau a également entrepris des travaux cette année. Le changement de berger était l'occasion de remettre en état le Tumet, logement de fonction pour l'alpage. De nouveaux panneaux solaires et un système de filtration de l'eau de la cuve ont été installés afin d'améliorer les conditions de vie du berger.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES ET ETUDES

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250703-D20250703-127-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Stabiliser une activité pastorale via des contrats de location

La SEMA accompagne les propriétaires publics et privés pour stabiliser l'activité agricole sur leurs terrains notamment grâce à la recherche d'exploitants et à la réalisation de contrats de location. En 2024, nous avons étoffé cet accompagnement grâce à un nouveau partenariat avec ACOR pour apporter un conseil juridique au propriétaire si besoin. Cet accompagnement est destiné aux collectivités, propriétaires privés et structures pastorales collectives (AFP, GP).

Accompagnement de la Commune de Gex

La commune de Gex est propriétaire des alpages du Turet et de Vieille Maison sur la Haute Chaîne du Jura. La SEMA a conseillé le propriétaire dans la recherche de nouveaux exploitants et l'élaboration des contrats de location. Grâce à l'annonce publiée sur la bourse des pâturages, la commune a reçu 6 candidats et en a retenu 2 selon différents critères agricoles et environnementaux définis au-préalable. L'année 2024 s'est soldée par la signature des deux conventions pluriannuelles de pâturage. Une fois que les travaux de réhabilitation seront effectués, un état des lieux des alpages sera fait.



Bourse d'alpage et de pâturage

Complémentaire à la bourse de l'emploi des bergers, la bourse d'alpage et de pâturage permet :

- **Pour les utilisateurs ou propriétaires de surfaces pastorales** : de déposer des offres afin de trouver un locataire pour exploiter leur terrain, ou des bêtes à prendre en pension
- **Pour les exploitants** : de déposer une annonce de recherche de terrain à pâturer.

Depuis fin 2024, les annonces de l'Ain jusqu'alors déposées sur le site départemental de la Chambre d'agriculture, sont désormais publiées sur cette bourse régionale. Comme pour la bourse de l'emploi, la SEMA centralise et traite les offres et les demandes pour le département.



Page d'accueil du site internet de la bourse des alpages

Vous êtes propriétaire d'un pâturage et vous recherchez un exploitant ?

Pour plus de renseignement, contactez-nous.



La parole à

Jacques Oraison, Président de l'AFP d'Aranc

"Une **consultation régulière** de la Bourse d'alpage et de pâturage nous a permis de rencontrer une jeune éleveuse, **bien avant l'échéance de nos contrats** avec l'ancien exploitant et donc de nos besoins. Cette rencontre anticipée a favorisé de **nombreux échanges** qui ont aboutis sur **un contrat mûrement réfléchi** de part et d'autre et grâce aux conseils de la SEMA".

Température, évaporation et qualité de l'eau : l'exemple d'un goya

Le suivi d'un goya sur la Haute Chaîne du Jura a été effectué par la Réserve naturelle entre le 18 juin et le 5 octobre 2024. Grâce à l'installation de deux sondes et de compteurs sur les bacs d'abreuvement, l'évolution des températures a été suivie ainsi que l'évaporation. Pour aller plus loin, des prélèvements de l'eau en surface et en profondeur ont été effectués à trois reprises durant la saison de pâturage puis envoyés en laboratoire pour en analyser la qualité.

Les suivis ont apporté les résultats suivants :

- 207 m³ d'eau ont été consommés par les bovins sur les 350 m³ totaux de l'aménagement.
- Evaporation : 57 m³ soit **16% du volume total**.
- Température en surface moyenne et maximum : **16,15 °C et 23,61 °C**.
- Température en profondeur moyenne et maximum : **15,36 °C et 23,27 °C**.
- Qualité bactériologique : bonne.
- Concentration en cyanobactéries : bonne sauf en profondeur lors du dernier relevé mais qui ne semble pas représentatif de l'ensemble du goya et qui n'a conduit à aucun problèmes cliniques particuliers sur le troupeau.
- Une eau peu chargée en minéraux et en matière organique qui s'explique pas l'unique collecte d'eau de pluie.

Des données intéressantes, mais qui nécessitent d'être approfondies avec un échantillon plus grand et un suivi pluriannuel.



Bourse de l'emploi des bergers

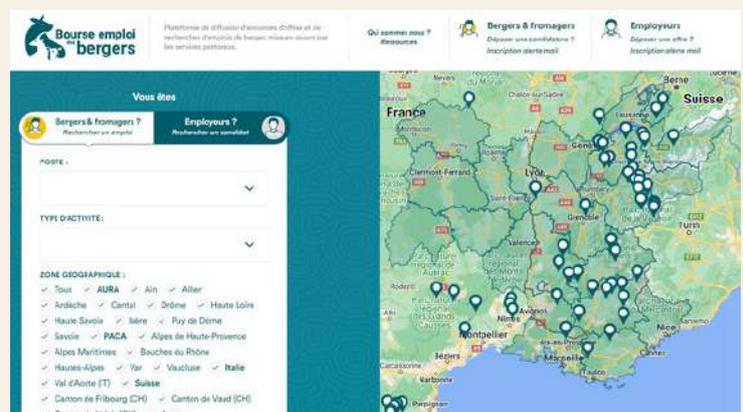
Retrouvez la **bourse d'emploi des bergers**, une plateforme de diffusion d'annonces d'offres et de recherche d'emploi de bergers créée par les services pastoraux.

Vous cherchez :

- un emploi de berger(e), aide-berger(e) ?
- à embaucher un(e) berger(e), aide-berger(e) ?

La bourse de l'emploi recueille vos offres et demandes d'emploi et vous met en relation pour y répondre.

Rendez vous sur **www.emploi-bergers.org**



Page d'accueil du site internet de la bourse de l'emploi des bergers



Edition 2024 de la réunion annuelle des AFP, à la mairie du Poizat-Lalleyriat

STRUCTURATION FONCIÈRE ET COLLECTIVE

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS FONCIÈRES PASTORALES

Réunion annuelle des Associations Foncières Pastorales

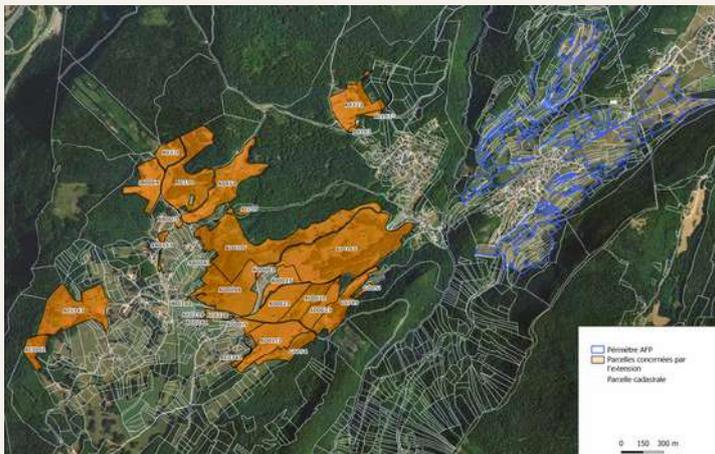
Le 31 octobre, la commune du Poizat-Lalleyriat a accueilli la journée annuelle des AFP de l'Ain. Cet événement, qui a réuni une vingtaine de participants, a permis d'échanger sur les problématiques actuelles et les défis à venir pour ces structures.

Ces dernières années, plusieurs AFP ont été confrontées à la recherche de locataires pour assurer l'entretien de leur terrains, une étape importante dans la vie d'une AFP : Comment trouver des exploitants correspondants aux besoins de l'AFP ? Comment choisir lorsque plusieurs candidats se présentent ? Quels contrats de location établir ? Des guides techniques ont été présentés aux Présidents pour les aider dans ces démarches. En complément, l'organisme juridique ACOR est intervenu spécifiquement sur les contrats de location, leurs différences et les risques qu'il peuvent présenter.

Cette thématique a suscité un vif intérêt parmi les participants, soucieux de sécuriser leurs démarches avec leurs exploitants et de pérenniser l'entretien des terrains.

Nouveau en 2024

Les élus des communes sièges d'une AFP ont été invités à cette journée. L'objectif étant de favoriser les liens entre ces structures. Une partie de la matinée était consacrée aux relations entre les communes et les AFP. Un modèle de convention de collaboration pour une gestion pérenne de l'AFP a été proposé aux participants.



Carte du projet d'extension de l'AFP du Poizat

ZOOM SUR...

L'extension du périmètre de l'AFP libre du Poizat

En 2024, l'AFP libre du Poizat a initié une extension de son périmètre avec l'ajout de parcelles communales sur le secteur des Granges représentant 151 ha dont 100 ha exploitables.

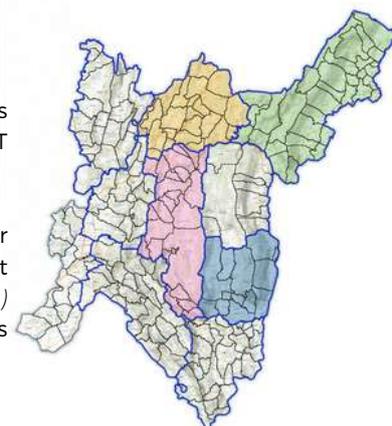
L'ensemble des pâturages communaux étant inclus dans le périmètre d'AFP, l'intégration de ces parcelles permet d'harmoniser la gestion des pâturages communaux (contrats, fermages...).

Désormais, l'AFP s'étend sur **214 ha** répartis sur **407 parcelles cadastrales** appartenant à **39 propriétaires**.

ACTUALITÉS DES COLLECTIFS PASTORAUX

Suite à la création de 4 collectifs pastoraux en 2023, la SEMA a souhaité couvrir les territoires restants en 2024. Des dossiers de subventions ont été déposés via les deux PPT de l'Ain pour la création de ces structures, financés via la Région AURA et le FEADER.

6 réunions d'informations ont été organisées en été avec les éleveurs des secteurs pour les informer sur le dispositif, définir les périmètres, connaître leurs besoins et leur intérêt pour cette structuration. Cependant, les annonces de réduction budgétaire (cf. page 4) ont conduit la SEMA à suspendre la création des collectifs en attendant les nouvelles évolutions régionales pour 2025.



Echanger entre responsables de Groupement Pastoral

Le 27 février 2024, la SEMA en lien avec le GDS a réuni les responsables des groupements pastoraux de l'Ain pour aborder les sujets d'actualité. Cette réunion de début d'année permet de préparer la nouvelle saison de pâturage en commençant par le rappel de la réglementation sanitaire et les déclarations de transhumance. Depuis plusieurs années, les responsables rencontrent des difficultés pour impliquer leurs membres, qui s'investissent moins, mais aussi pour trouver et conserver des bergers compétents. En 2024, le retour d'expérience de la SICA Corbonod sur son fonctionnement pourrait être à l'origine de changements pour les autres collectifs d'éleveurs du département.

ZOOM SUR... La SICA Corbonod-Anglefort

La SICA en chiffres

- Création en **1960**
- **15** exploitations (Ain et Haute-Savoie)
- **330** génisses
- **230** ha en 6 parcs
- Pâturage de **fin mai** à **début octobre**
- **1 berger** embauché 5 mois

Depuis le changement de présidence en 2018, le fonctionnement de la SICA a nettement évolué. "Responsabiliser les membres et créer du lien n'a pas été une tâche facile" confie Claude Forrat, président de la SICA. Il a tenu à impliquer davantage les éleveurs dans les prises de décisions. Elles sont désormais toutes proposées et validées en Conseil d'administration. Deux autres points sont essentiels au bon fonctionnement de la SICA : les bonnes relations avec le berger et l'implication des éleveurs dans les travaux annuels.

Le berger actuel est embauché pour 5 mois de l'année pour effectuer la surveillance du troupeau et l'entretien des équipements. Une relation de confiance s'est instaurée entre le berger et les éleveurs favorisant la bonne entente générale. A noter également que l'implication des éleveurs pour les travaux de l'alpage est importante. Tous les éleveurs et leurs familles sont présents aux journées de clôtures ce qui fait plus de 30 participants.

PORTRAIT : Henri et Jeanine NEYROUD, La fin de 10 années au service du Syndicat d'Alpage du Colombier

« J'ai réalisé mon rêve... à ma retraite ! Je voulais être berger ! Mes parents et mon frère avaient une ferme et j'aime les bêtes et la nature.

J'ai surveillé les troupeaux de génisses dans les prairies du Colombier pour le compte des 11 éleveurs du GP. J'ai arpenté chaque jour les 300 hectares avec mon quad pour vérifier les abreuvoirs, les clôtures et la santé du troupeau.

Jeanine s'est occupée du fleurissement et de l'entretien de la maison d'alpage, ainsi que de l'accueil des nombreux visiteurs.

Nous nous sommes mobilisés pour différents événements comme par exemple le Tour de France et nous avons partagé de nombreuses journées festives avec la famille, les amis et les alpagistes.

C' était une belle expérience de retraités. »



Dissolution du Syndicat Pastoral de Cuvergnat

Le Syndicat Pastoral de Cuvergnat a été dissout en 2024 car les terrains n'ont plus une vocation exclusivement pastorale. Le GAEC Les Bardes de Valuy (un des membres du syndicat) a repris l'exploitation en propre de la totalité des terrains.

LA PRÉDATION DANS L'AIN

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250703-D20250703-127-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Dans l'Ain, 19 attaques dues au loup ont été recensées en 2024 causant 91 victimes ovines et bovines. Le nombre de victimes a été multiplié par 2 par rapport à 2023. 3 exploitations ovines ont été particulièrement impactées donnant lieu à des autorisations de tirs de défense et au premier tir d'un loup dans l'Ain. L'année 2024 a aussi été marquée par une seconde reproduction de la meute Haute-Valserine, présente sur la Haute-Chaîne du Jura.

Suivi des grands prédateurs

Créée en 2023, la **cellule professionnelle prédation*** met en œuvre des actions pour accompagner les éleveurs face à la présence des grands prédateurs et défendre leurs intérêts.

L'année 2024 a été marquée par le **déploiement de 35 pièges photographiques** pour améliorer le suivi de la présence des grands prédateurs (loup et lynx) dans l'Ain en partenariat avec la Fédération de Chasse. La relève des caméras est réalisée mensuellement par des chasseurs ou agriculteurs bénévoles. Les observations ont mis en évidence la présence de plusieurs grands prédateurs sur certains secteurs de la zone montagne. Les données collectées sont transmises au Réseau Loup-Lynx et contribue à l'estimation des effectifs de populations.

18 exploitations ont été accompagnées par la cellule face à la prédation.

Des pièges-photographiques à disposition des éleveurs

Une dizaine de pièges photographiques répartis sur la zone montagne sont **mis à la disposition des éleveurs** en cas de comportements anormaux du troupeau, de suspicion d'attaques ou post prédation. Contactez-nous si besoin.



*Composition : Chambre d'agriculture, Syndicat Ovins, FDSEA, Jeunes agriculteurs, Fédération des chasseurs, SEMA.



UNE CARTE DES ALPAGES PROTÉGÉS PAR LES CHIENS DE PROTECTION



MapPatou, une nouveauté sur Pasto Kézako

Dans un contexte de prédation, de plus en plus de chiens de protection sont présents avec les troupeaux. Leur présence engendre de nombreuses questions et craintes de la part des pratiquants d'activités de pleine nature. Ces derniers, ainsi que les collectivités et les professionnels du tourisme expriment depuis plusieurs années le besoin de savoir **où sont les chiens de protection**.

Map Patou a pour objectif de **renseigner les alpages protégés par des chiens de protection**, pour que les usagers puissent être informés, en amont de leur randonnée de la présence d'un ou de plusieurs chiens sur les alpages traversés.

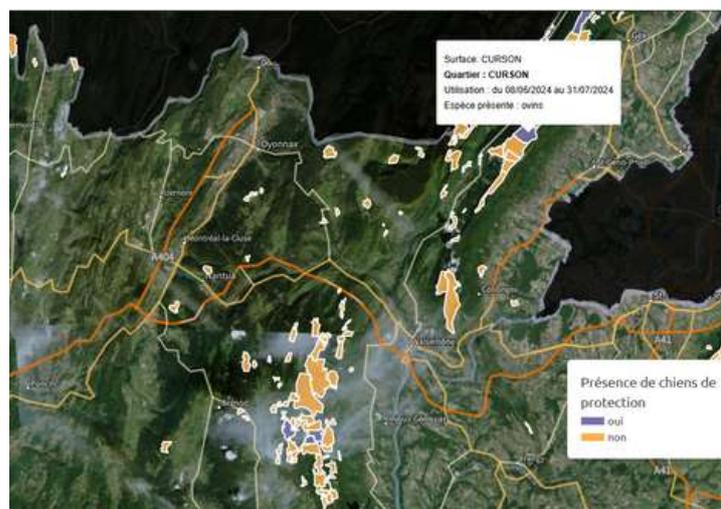
Une information prévisionnelle à l'échelle régionale

En 2024, les services pastoraux ont développé l'outil avec l'INRAE et **recensé les données auprès des éleveurs et des bergers sur plus de 5 000 alpages**. Les données sont mises à jour au fur et à mesure des remontées de terrain.

**9 départements concernés
(01, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 73 et 74)**

Pour le moment, **l'information est présente uniquement sur les alpages**. Sur les autres pâturages, la plus grande mobilité des troupeaux rendrait la mise à jour complexe.

La réussite du projet tient à l'implication des éleveurs/bergers et des territoires (collectivités, offices du tourisme,...) pour l'actualisation des dates de présence.



Carte disponible sur le site de Pasto Kézako



Et sur les applications et sites outdoor partenaires



WAFFAPP



Et d'autres à venir...

Pasto Kézako, fête sa première année !



Créé par le Réseau Pastoral AuRA en 2023, **Pasto Kézako** est le 1er site de sensibilisation au pastoralisme à destination du grand public et des acteurs du territoire. Les services pastoraux sont présents sur les réseaux sociaux et appuyés par des influenceurs pour maximiser la diffusion des messages.

L'équipe Pasto Kézako est aussi présente sur des événements régionaux et localement sur le terrain :

- En mars, au **salon du randonneur à Lyon** pour promouvoir le site internet et les outils mis à disposition des professionnels du tourisme
- En juillet à **Montagne en Partage** au Col de la Faucille
- En novembre à la **SaintéLyon** pour la promotion de MapPatou auprès des traileurs.



Formations des membres de l'Office du tourisme du Pays de Gex - Monts Jura aux enjeux du pastoralisme sur l'alpage du Crozat, Mijoux

Gestion du multi-usage sur l'alpage du Crozat

L'alpage du Crozat est le premier alpage depuis le Col de la Faucille. Accessible et fortement fréquenté durant la période estivale, des difficultés ont émergés depuis quelques années.

Une rencontre a été organisée avec les acteurs concernés à la recherche de solutions durables pour l'éleveur et le berger. Le sentier de randonnée traversant l'alpage a été dévié durant la période de pâturage pour limiter le contact entre les usagers et le troupeau avec les chiens de protection. La signalétique a été homogénéisée et renforcée.

Malgré la mise en place des aménagements, des conflits ont eu lieu durant la saison 2024. Une clôture temporaire a été mise en place pour marquer la déviation du sentier et limiter les contacts. Les échanges avec les acteurs devront se poursuivre avant la saison 2025.



Sensibiliser les acteurs du tourisme au pastoralisme et aux chiens de protection



Le 11 juin 2024, SEMA a expérimenté une **session de formation** sur le pastoralisme et les chiens de protection sur l'alpage du Crozat avec le service randonnée de Pays de Gex Agglo, l'Office du tourisme du Pays de Gex - Monts Jura, l'éleveur et berger.

Cette formation, à destination des agents de l'Office du tourisme, a permis de :

- **Visualiser** les travaux réalisés in situ (déviation du sentier, signalétique).
- **Se connaître** et créer du lien entre les différents acteurs
- **Sensibiliser** sur le pastoralisme, le rôle du chien de protection et les bons comportements à adopter en cas de rencontre pour que les agents puissent porter ces messages auprès du grand public

Plusieurs sessions de formation seront organisées en 2025 sur la zone montagne à destination des offices du tourisme et des accompagnateurs en montagne.

Un berger dans mon école

En 2023-2024, ce sont **232 élèves** du CP au CM2, soit 12 classes, qui ont pu participer à l'opération **Un Berger dans mon école**, à la découverte de l'agriculture de montagne et du pastoralisme.

Répartis sur la zone montagne de l'Ain, les classes ont reçu un alpagiste ou un berger en janvier, l'occasion d'en apprendre d'avantage sur les animaux, la saison d'alpage et les différents métiers. Après un travail tout au long de l'année, les écoles participantes se sont retrouvées le 30 mai à Lancrans pour exposer leur création et s'initier à la fabrication de beurre et à la conduite de chien de troupeaux.

En juin, les élèves ont été accueilli une journée en alpage pour découvrir cet environnement accompagné par l'alpagiste ou le berger.

Merci au Syndicat pastoral de Retord, au Syndicat d'alpage du Colombier, au Syndicat d'alpage du Sorgia, à l'EARL Ferme des Granges et à Samuel Bouhin pour leur participation régulière à l'opération.



Grâce au soutien financier du Département et de la Chambre d'agriculture, 5 écoles profitent, chaque année, de ce projet. **Vous souhaitez inscrire votre école ?**

Pour plus de renseignement, contactez-nous.



Fauche Qui Peut ! 25 mai 2024

Seconde édition pour l'opération **Fauche Qui Peut** sur l'alpage du Colombier en partenariat avec les alpagistes, la CC Bugey Sud et la Chambre d'agriculture. **25 bénévoles** ont répondu présents pour piocher le vérâtre blanc sur plus de 2 Ha, une plante envahissante et toxique pour les animaux.

En un an, l'intervention des bénévoles est déjà visible : des nids de vérâtre sont moins denses et des tiges plus fines.

L'opération sera renouvelée en 2025 pour poursuivre l'amélioration de ce secteur de pâturage.

P'tit Pasto : La transhumance, kézako ?

Chaque année, le Réseau Pastoral AURA élabore "Pasto", un journal à destination du jeune public. L'édition 2024 aborde la transhumance sous ses différentes formes et ses traditions.

Des exemplaires papiers sont disponibles à la SEMA.



Signalétique pastorale

La signalétique pastorale se déploie progressivement sur la zone montagne.

Vous avez besoin de communiquer sur le pastoralisme et les bons comportements à adopter sur vos espaces pastoraux ?

Des panneaux de sensibilisation du grand public sont encore disponible auprès de la SEMA.





Signature de la convention triennale entre la Région AURA et le Réseau pastoral, Col du Joly (74)

Le 26 juin, le Réseau Pastoral et la Région Auvergne Rhône-Alpes se sont retrouvés au Col du Joly pour signer la **nouvelle convention triennale 2024 - 2026**. A travers cette convention, la Région soutient les actions en faveur du pastoralisme qui ont notamment permis, entre autres, de créer 3 sites internet dédiés au pastoralisme : la bourse de l'emploi, la bourse des pâturages et Pasto Kezako. Nous remercions particulièrement la Société d'économie alpestre de la Savoie pour l'organisation de la rencontre et la qualité des interventions proposées.

Les Rencontres Pasto au Sommet : Cap vers l'année internationale du pastoralisme



Les **Rencontres Pasto** ont pour objectif de regrouper les acteurs du pastoralisme afin de mettre en avant ce mode d'élevage durable. Cette première édition 2024, à l'initiative des organisateurs du Sommet de l'élevage et organisée par le Réseau Pastoral AURA et le SIDAM vise à donner une place d'honneur au pastoralisme en vue de l'année internationale du pastoralisme en 2026. **Plus de 50 partenaires nationaux** ont été accueillis grâce au stand et aux conférences dédiés au pastoralisme.

Une grande conférence sur la thématique du changement climatique s'est tenue le mardi 1er octobre. La SEMA est intervenue pour parler des adaptations des éleveurs de l'Ain concernant le stockage de l'eau pour l'abreuvement des troupeaux au pâturage en contexte karstique.



Stand dédié au pastoralisme au Sommet de l'élevage 2024

Les rencontres nationales du pastoralisme dans les Vosges

Les 25, 26 et 27 Septembre, 2 techniciens de la SEMA accompagnés de 5 présidents de GP et CP de l'Ain, se sont rendus dans les Vosges pour les **37ème rencontres nationales des acteurs du pastoralisme**.

Les sujets abordés étaient la création d'AFP à des fins de reconquête paysagère dans un territoire majoritairement boisé, la préservation de la race locale "Bleue des Vosges" par la valorisation des produits sous signe de qualité notamment grâce aux fermes-auberges et les liens entre acteurs locaux, indispensables à la réalisation de ces projets.



Présentation de la SEMA à destination de Madagascar

Le 3 octobre 2024, un éleveur et un président de coopérative agricole malgache, en déplacement dans l'Ain dans le cadre d'un échange organisé par l'AFDI*, ont rencontrés la SEMA. L'occasion de partager avec eux le fonctionnement de nos services agricoles en faveur du pastoralisme (CAOI et SEMA), et la structuration du foncier pastoral, notamment via les Associations Foncières Pastorales.

*AFDI : Agriculteurs français et développement international

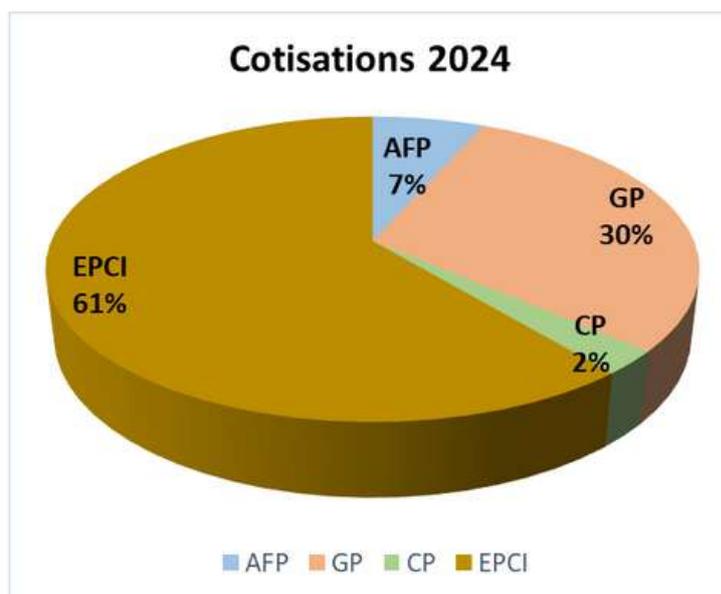
LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250703-D20250703-127-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Les cotisations en 2024 représentent **18 147 €**. Elles sont stables depuis 2022 grâce au travail important de fidélisation des adhérents qui a été effectué.

Les cotisations sont réparties entre les structures collectives du département et les intercommunalités.

Les collectifs pastoraux (CP), nouvellement créés en 2023, s'acquittent désormais d'une cotisation.



	2022	2023	2024
Total du bilan	156 031 €	173 809 €	165 353 €
Chiffre d'affaires	100 937 €	117 005 €	111 248 €
Résultat net comptable	13 489 €	20 511 €	6 448 €

L'activité de l'association se stabilise depuis 2022. L'accompagnement des porteurs de projets pour la réalisation de travaux pastoraux a plus que doublé en 2024. Cette augmentation s'explique d'une part, par la création des 4 collectifs pastoraux qui permettent à davantage d'élèves d'effectuer des travaux et d'autre part, par un renforcement de l'équipe technique de la SEMA.

La SEMA réalise un bénéfice de **6 448 €** en 2024. Ce résultat plus faible que les années précédentes, s'explique par l'apparition de nouvelles charges : la réalisation d'une formation des professionnels du tourisme aux frais de l'association et le travail déjà effectué pour la création de nouveaux collectifs pastoraux qui est malheureusement pour l'instant suspendu.

Les objectifs que s'étaient fixés les administrateurs de la SEMA sont atteints.



**NOUS REMERCIONS LES
ADHÉRENTS : AFP, GP, CP ET
INTERCOMMUNALITÉS QUI ONT
SOUTENU LA SEMA EN 2024 !**

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250703-D20250703-127-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

NOS PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES EN 2024

Plusieurs partenaires soutiennent les actions de la SEMA ou interviennent ponctuellement sur un projet ou des opérations. Ces appuis financiers sont précieux et complètent les partenariats avec les opérateurs techniques et institutionnels.



Sans oublier, les collectivités, AFP, GP et CP partenaires qui s'impliquent sur leur territoire.

LES ÉVÉNEMENTS EN 2025 :

- **Du 21 au 22 mars** : **Pasto Kezako** au Salon du Randonneur, stand et atelier sur les chiens de protection, Lyon
- **18 avril** : **Assemblée Générale de la SEMA**, thème : mobiliser le foncier pastoral, Le Poizat-Lalleyriat
- **Samedi 17 mai** : **Fauche Qui Peut** : Chantier participatif de coupe de vérâtre sur l'alpage du Colombier porté par la CC Bugey Sud (CCBS)
- **Septembre 2025** : **Rencontres nationales des acteurs du pastoralisme dans les Hautes-Alpes** : L'Association Française de Pastoralisme à laquelle la SEMA adhère organise tous les ans les rencontres nationales du pastoralisme sur deux jours.
- **Du 7 au 10 octobre 2025** : **Sommet de l'élevage à Cournon** : Le pastoralisme sera de nouveau à l'honneur cette année avec une délégation d'acteurs Européens. Rejoignez-nous pour cette occasion lors des conférences ou sur notre stand.

Pour suivre notre actualité, rendez-vous sur notre page Facebook

www.facebook.com/SEMA01.pastoralisme/



SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE DE L'AIN

300 RUE SANTOS DUMONT

01200 VALSERHÔNE

contact@sema01.fr

Louise IVANEZ : 06 37 36 47 01

Léa GAUTHIER : 06 74 03 72 71

Matthieu BARRIL : 06 81 26 61 15

 SEMA01.PASTORALISME